une fortune considérable. Il fut donc ministre anglican, et exerça quelque temps les fonctions pastorales dans sa patrie. Mais la succession apostolique sur laquelle s'appuie l'Eglise anglicane devint bientôt pour lui l'objet d'un doute pénible. Il crut y remarquer des interruptions et en demeura confondu. L'étroitesse de sa constitution, qui ne permet à un pasteur d'y exercer ces fonctions que s'il a reçu la consécration dans l'Eglise anglicane, le décida à s'en séparer; l'Eglise perdit toute consistance à ses yeux et il s'imagina n'avoir plus rien à faire qu'à réunir autour de lui « les enfants de Dieu dispersés. » Il n'eut d'abord que trois ou quatre adeptes, mais il se fit plus tard de nombreux disciples à Plymouth, où leur nombre atteignit bientôt le chiffre de sept ou huit cents personnes; il se forma ensuite de plus petits groupes darbystes à Londres, à Exeter et dans quelques autres endroits. Il paraît qu'au début des principes communistes, inspirés par l'esprit le plus évangélique et par l'imitation de la primitive Eglise, avaient été résolûment adoptés par quelques-uns au moins des frères de Plymouth, qui voulaient mettre en commun leurs biens au profit des pauvres. Les darbystes fondèrent bientôt un journal : le *Témoignage chrétien* (*Christian Witness*), auquel M. Darby, âme de toute la secte, fournit de nombreux articles. Puis commença avec l'âge mûr, pour M. Darby, la période des grands voyages de missionnaire. Il n'y a pas un pays de l'Europe où M. Darby ne soit allé plusieurs fois présider des réunions, commencer la propagande et préparer la fondation de petites congrégations faites à l'image de celle qu'il avait fondée à Plymouth. Il n'est pas jusqu'aux Indes que lui ou ses disciples n'aient, comme ils disent, « évangélisées, » sans parler du Canada et des Etats-Unis, qui naturellement leur ont offert un vaste champ d'action. En Europe, et à part sa propagande active en Angleterre, la partie la plus dramatique de ses missions fut un essai d'acclimatation du darbysme en Suisse, particulièrement dans le canton de Vaud. Appelé à Lausanne pour combattre le *méthodisme wesleyen*, il y réussit à merveille, mais dépassa le but. Le ministre Olivier ne tarda pas à se joindre, lui et son troupeau, à M. Darby, qui passa pendant quelque temps pour une sorte d'apôtre ou de réformateur du premier mérite. Mais bientôt son interprétation hardie, ou plutôt bizarre, des prophéties, dans lesquelles il prétendait lire toute l'histoire du monde, sans oublier les allusions aux petits événements du jour, ses déclamations contre l'Eglise, contre le clergé, contre les sacrements et les traditions du culte officiel, son goût pour la *typologie* allégorique et ridiculement symbolique qu'il prétendait tirer du Pentateuque, et qui lui faisait voir dans le moindre pli du vêtement des prêtres juifs ou dans la plus insignifiante corniche du temple une sublime analogie avec les plus hautes vérités de la révélation, la hardiesse avec laquelle, au mépris de tous les règlements disciplinaires, il se mit à donner lui-même le baptême et la cène, enfin ses innombrables publications où il aboutit à considérer comme schismatiques et quasi infidèles tous ceux qui n'adoptent pas le schibboleth du *darbysme*, tout cela finit par détacher de lui bon nombre de ses admirateurs, à Lausanne, à Berne, à Bâle aussi bien qu'à Paris; et la secte, qui avait failli un moment, entre 1840 et 1850, devenir beaucoup plus qu'une secte et prendre des proportions assez grandes pour introduire la révolution dans l'Eglise, se réduisit à un petit nombre d'adeptes dont M. Darby dut réchauffer périodiquement le zèle par des brochures, des épîtres apostoliques, des visites, des conférences. Des polémiques théologiques fort obscures contre les wesleyens d'une part, contre les orthodoxes de l'autre, et enfin contre les rationalistes, remplirent tout le temps que laissaient à M. Darby ses voyages de propagande de Suisse en Angleterre et de France en Belgique. Ce qui mit le plus d'obstacle aux progrès du darbysme, ce fut la résistance des Eglises dissidentes de Rochat, de Bridel et de Vinet, en Suisse, de la chapelle Taitbout, à Paris, des presbytériens et des sectes indépendantes en Angleterre. Aujourd'hui encore, quoique déjà fort âgé, M. Darby continue sa carrière de chef d'Eglise ou d'agitateur religieux. Tout le monde s'accorde à lui reconnaître un désintéressement véritable, des tendances sincèrement pieuses, une érudition théologique sérieuse, quoique gâtée par un mysticisme intempérant et des idées de réforme ecclésiastique où tout n'est pas à répudier. Les principaux ouvrages de M. Darby sont : l'*Attente actuelle de l'Eglise* ou *Prophéties qui l'établissent;* l'*Eglise d'après la Parole; Quelques développements nouveaux sur les principes émis dans la brochure intitulée : Sur la formation des Eglises; Pensées sur le chapitre XI de l'épître aux Romains et sur la responsabilité de l'Eglise; De la présence et de l'action du Saint-Esprit dans l'Eglise;* le *Ministère considéré dans sa nature, dans sa source, dans sa puissance et dans sa responsabilité;* les *Types du Lévitique, concernant l'holocauste, l'offrande du gâteau, le sacrifice de prospérité et le sacrifice pour le péché; Notes sur l'Apocalypse recueillies en* 1842; *Coup d'œil sur divers principes ecclésiastiques et examen des fondements sur lesquels on veut asseoir les institutions de l'Eglise de Dieu sur la terre; Sur les souffrances du Christ;* les *Richesses incompréhensibles du Christ; Vues scripturaires sur les anciens;* l'*Eglise et le morcellement amical; Considérations sur le caractère du mouvement religieux du jour, et sur les vérités par lesquelles le Saint-Esprit agit pour le bien de l'Eglise;* l'*Ame criblée* ou *Simon-Pierre; Etudes sur la Parole destinée à aider le chrétien dans la lecture du saint livre; Examen de quelques passages de la Parole dont la portée a été mise en question dans la discussion sur les nouvelles Eglises, accompagné de remarques sur certains principes avancés pour appuyer leur établissement; Lettre sur la divine inspiration des saintes Ecritures, en réponse à la lettre de démission de M. Ed. Scherer;* le *Glorieux avénement et le règne personnel de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* le *Second avénement du Seigneur Jésus*, etc.

**DARBYSME** s. m. (dar-bis-me — de *Darby*, nom d'homme). Nom donné à une secte fondée par M. John Darby : *Le* DARBYSME *est une réaction violente contre la hiérarchie ecclésiastique.*

— **Encycl.** Cette secte, il est vrai, et on doit lui en donner acte avant tout, repousse avec une égale énergie et le nom de *secte* et l'appellation de *darbyste;* mais, à tort ou à raison, on ne peut nommer autrement que secte cette minorité détachée de l'Eglise et qui s'occupe de s'organiser en dehors de tous les cadres ecclésiastiques actuels. Quant à l'épithète de darbyste, on a essayé de la remplacer d'abord par celle de *plymouthiste* qui avait encore plus d'inconvénients et moins d'exactitude. Les sectateurs de M. Darby, en se groupant librement autour de lui, ne se donnèrent que le nom de *frères*. Et c'est le seul qu'ils reconnaissent encore aujourd'hui : *frères de Plymouth* fut leur première dénomination quasi officielle. Quoi qu'il en soit de ce nom, nous allons tâcher d'indiquer les idées les plus générales qui caractérisent ce groupe intéressant et aujourd'hui fort nombreux, quoique obscur, de chrétiens indépendants. D'abord le *darbysme* est une réaction violente contre ce que Darby nomme « le hiérarchisme ecclésiastique, » primitivement sous la forme catholique et ensuite sous la forme anglicane. Plus généralement même toute organisation d'Eglise avec un clergé, avec des autorités telles que conseils, consistoires, synodes, etc., paraît aux darbystes un résultat de ce qu'ils appellent la *double apostasie ecclésiastique et civile*. Mais cette apostasie elle-même se démontre avant tout par les prophéties. C'est un des traits du *darbysme*, qui lui est commun pourtant avec plusieurs autres sectes analogues, de prendre pêle-mêle toutes les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament et d'y chercher l'histoire tout entière de l'humanité, particulièrement du XIXe siècle. En prenant donc les prophéties, non comme des preuves apologétiques à l'appui du christianisme, mais comme des avertissements destinés à prémunir les fidèles contre de prochaines et terribles catastrophes, l'Eglise a d'abord apostasié en se livrant à la papauté, puis l'Etat, depuis la Réforme, apostasie (sans doute parce qu'il reconnaît des principes de liberté qui font dire que l'Etat moderne est *athée*). Ces deux grands événements arrivés à leur plein accomplissement, les prophéties nous annoncent le rétablissement du peuple juif dans la Palestine, puis un dernier déchaînement du mal sous le règne passager de Satan, et enfin le millénium. Mais, en attendant, que doivent faire les fidèles? Rompre avec Babylone, refuser toute adhésion aux formes, aux usages et aux règlements de l'Eglise apostate, contester la validité des prétendus ministres, quelque consacrés qu'ils soient, reconnaître enfin que, jusqu'au moment de la deuxième venue du Christ, il ne peut, il ne doit y avoir *aucune* Eglise collectivement constituée. Toute organisation ecclésiastique actuelle, soit nationale, soit dissidente, porte et portera inévitablement la *malédiction divine*. D'où cette conséquence fort logique : plus d'Eglise, plus de clergé, plus d'organisation religieuse à aucun degré. C'est vraiment l'application au domaine ecclésiastique de la célèbre *anarchie* de Proudhon. Aussi les réunions religieuses des darbystes (car, en dépit de toutes les *malédictions* annoncées, ils ont aussi des églises et un culte) reposent-elles sur ce principe, que la parole et l'esprit de Dieu appartiennent à tous, que le ministère ne doit pas être une fonction, mais l'exercice d'un *don* qui est commun en quelque mesure à tous les « enfants de Dieu. » Chacun y prend la parole à son moment, quand l'inspiration du Saint-Esprit l'y pousse. Malheureusement le Saint-Esprit se fait souvent attendre, et rien de plus étrange, pour un profane, que ces longues réunions où tout à coup s'établit un silence d'autant plus long, semble-t-il, que rien au monde ne peut faire prévoir si il finira, ni quand il finira. Enfin un frère se lève et propose un cantique que l'assemblée entonne aussitôt, trop heureuse de couper la monotonie d'une taciturnité prolongée. Puis, après trois, quatre, cinq versets de cantiques, nouveau silence, nouvelle anxiété : chacun se plonge dans son Nouveau Testament, ou tâche de se recueillir jusqu'à ce qu'enfin un frère, ordinairement le même, vienne reprendre la parole et se fasse bénir intérieurement par chacun des assistants, délivrés du poids de l'attente muette. Enfin on célèbre la cène d'une façon toute fraternelle et toute démocratique, que, sans prêtre ni pasteur. Chacun prend le pain, nul ne s'arroge le droit de le donner aux autres. Il en est de même à l'occasion pour le baptême, que, dit-on, chaque père peut administrer à ses enfants. Du reste, pour faire contre-poids à la largeur de ces principes tout égalitaires, les darbystes ont une discipline ultracalviniste qui leur permet, ou plutôt leur ordonne de mettre hors de l'Eglise quiconque a donné des soupçons soit sur sa conduite, soit sur sa doctrine. Ils pratiquent admirablement, quoique avec une nuance d'esprit sectaire, la charité, la bienfaisance, le secours mutuel. Ils font en général fort peu de prosélytes parmi les « mondains » et les « nationaux » (style de la secte). C'est surtout dans la *dissidence* qu'ils se recrutent. Ils comptent aujourd'hui dans le monde protestant quelques milliers d'adhérents plus ou moins déclarés et constitués. En Angleterre, Plymouth, Exeter, Londres ont été successivement leurs principaux centres. M. Darby, riche et indépendant, a fondé, dans ses innombrables voyages, une quantité considérable de petites et obscures congrégations, disséminées dans presque tous les pays de l'Europe et de l'Amérique. A Paris, les darbystes ont désagrégé les petites Eglises nées du *Réveil*, et en sont sortis pour tenir leurs réunions rue Saint-Honoré; puis eux-mêmes se sont divisés en deux *sous-sectes :* preuve de vie, diront-ils sans doute. Du reste, profondément mystiques et abstrus, ils n'ont eu d'influence à Paris que sur un petit nombre d'esprits déjà préparés, par la fervente méditation de l'*Apocalypse* et de ses mystères, à toutes les nébuleuses révélations de M. Darby. C'est surtout en province, notamment dans les départements du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche, qu'ils ont formé quelques noyaux un peu persistants. En Suisse, ils ont joué relativement un plus grand rôle. Lausanne fut d'abord leur centre et la résidence du chef. Ils y échouèrent, après un succès d'engouement, grâce au zèle des dissidents d'une part et de l'Eglise nationale de l'autre. On trouvera l'histoire complète et vraiment curieuse de leur mission dans le canton de Vaud, écrite par un professeur orthodoxe de Lausanne, M. Herzog (les *Frères de Plymouth et J. Darby*). La Belgique et la Hollande leur ont fourni quelques adhérents, surtout dans les Eglises dissidentes. L'Allemagne, toute proportion gardée, a été pour eux de beaucoup la terre la moins fertile. Ils ont mieux réussi aux Etats-Unis, où ils ne sont, du reste, qu'une des innombrables sectes qui pullulent sur ce sol libre sans que nul songe à les troubler ni à les remarquer. Ils ont même étendu leur action jusqu'aux Indes, où ils avaient gagné quelques païens récemment convertis. Le mouvement général de la secte paraît être arrivé à son apogée et tendre plutôt désormais à diminuer. Leur action sociale est nulle, sauf dans les petits centres protestants. Le seul résultat d'ensemble qu'on puisse attribuer à la propagation du *darbysme*, c'est d'avoir immensément contribué à désorganiser les Eglises protestantes, en leur enlevant en général leurs éléments les plus fervents et les plus piétistes. La parfaite honorabilité du chef et l'austère simplicité de la plupart des disciples leur a valu autant de respect que leurs livres, leurs brochures et leurs réunions inspirent d'ennui, pour ne rien dire de plus. Du reste, peut-être ne leur rendons-nous pas tout à fait justice, si, pour faire l'histoire d'une secte religieuse, il faut, suivant la théorie de M. Renan, en avoir fait partie et l'avoir quittée. C'est déjà quelque chose d'avoir mentionné le *darbysme :* c'est une lacune que le *Grand Dictionnaire* aura été, croyons-nous, le premier à combler.

**DARC** (Jeanne), née dans la nuit du 5 au 6 janvier 1411, à Domremy, petit village situé dans la vallée de la Meuse, entre Neufchâteau et Vaucouleurs, aux confins de la Champagne et de la Lorraine. On sait combien de controverses se sont élevées au sujet de la date exacte de la naissance, du véritable nom de famille, etc., de l'héroïne nationale. Nous croyons inutile d'entrer ici dans tous ces détails de pure érudition, dont l'intérêt n'est d'ailleurs que d'une importance secondaire. Nous nous bornerons à dire sommairement que nous allons suivre les derniers travaux et notamment la consciencieuse *Histoire de Jeanne Darc*, par M. Villiaumé, qui a réfuté beaucoup d'erreurs des historiens précédents.

En ce qui touche l'orthographe précise de ce grand nom, il paraît établi qu'il faut l'écrire *Darc*, sans apostrophe; du moins c'est ainsi qu'on l'écrivit jusqu'au XVIIe siècle. Toutes les expéditions manuscrites et les copies presque contemporaines du procès de condamnation et de celui de révision, les lettres d'anoblissement et autres pièces officielles, diverses inscriptions du temps, etc., présentent constamment la forme *Darc*. Un petit-neveu de Jeanne, Jean Hordal, l'écrit de même, dans son *Histoire*, imprimée en 1612. Edmond Richer, dans son *Histoire* manuscrite, ne met point non plus d'apostrophe. Enfin tous les historiens antérieurs à Mézeray ont suivi cette orthographe, à laquelle M. Vallet de Viriville a proposé de revenir (dans un savant mémoire intitulé : *Nouvelles recherches sur la famille et le nom de Jeanne Darc*), en dépit de l'*arc* qui était entré dans les armoiries de la famille. Il a été suivi par MM. Michelet, Henri Martin et plusieurs autres historiens. M. Quicherat, cependant, a restauré l'apostrophe, malgré le témoignage des pièces manuscrites qui ont servi de base à ses beaux et utiles travaux. Il a été imité par M. Wallon. Mais M. Villiaumé a de nouveau discuté la question dans son *Histoire* (1863), et il se prononce pour la forme que nous avons adoptée ici. Au surplus, nous ne prétendons point trancher ce débat qui a divisé tant de savants, et qui probablement donnera lieu à de nouvelles polémiques. D'ailleurs répétons-le, c'est un de ces petits problèmes dont la solution n'a pas une importance capitale, et qui ont plus d'intérêt pour l'érudit que pour l'historien.

Jeanne appartenait à une famille agricole, mais non de condition serve, comme on l'a quelquefois écrit par une fausse interprétation du texte des lettres d'anoblissement. Cette famille avait une certaine aisance et possédait 12 ou 15 hectares de terres, une maison avec jardin, quelques chevaux et du bétail. Le père, Jacques Darc, était né à Sept-Fonds, en Champagne; la mère, Isabelle Romée, à Vouthon, en Barrois, d'une famille ancienne et peut-être noble, suivant quelques conjectures. Son nom de Romée venait de ce que ses parents avait fait le pèlerinage de Rome. Ils eurent cinq enfants, trois fils et deux filles. Jeanne fut le troisième de ces enfants. La maison où elle naquit, située entre la Meuse et un coteau couronné d'une forêt de chênes, existe encore, mais non pas identiquement la même, car Louis XI — ce royal ancêtre de 89, qui devait se connaître en individualités vraiment nationales — la fit reconstruire en employant une partie des matériaux. Cette enfant, qu'attendait une destinée si extraordinaire, n'apprit ni à lire ni à écrire, chose commune alors, même dans les conditions plus élevées. Ce fut sa mère qui lui donna l'éducation religieuse. « Elle reçut sa religion non comme une leçon, une cérémonie, mais dans la forme populaire et naïve d'une belle histoire de veillée, comme la foi simple d'une mère... Ce que nous recevons ainsi avec le sang et le lait, c'est chose vivante et la vie même. » (Michelet.) On a raconté que sa mère, enceinte d'elle, avait rêvé qu'elle accouchait de la foudre; qu'au moment de sa naissance tous les habitants du village, saisis d'un transport inconnu, s'étaient mis à chanter et à danser pendant deux heures; que les oiseaux obéissaient à sa voix dans les prairies de la Meuse, etc. : poétiques traditions qui ne manquent jamais à l'histoire des grandes individualités.

Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à tous les détails semi-romanesques qui se rapportent à l'enfance de l'héroïne, il est cependant nécessaire de rappeler que tous les témoignages nous la montrent possédée, pour ainsi dire dès le berceau, d'une sorte d'exaltation religieuse. En outre, elle grandit parmi les légendes celtiques, vivaces encore en ce pays, et nourrie des traditions naïves sur les fontaines et les arbres miraculeux, les fées, les apparitions, etc. Ces rêveries populaires, les mythes chrétiens, la vie des saints et des martyrs, composèrent toute son éducation. C'était, sous ce rapport, une vraie fille des champs. Quant à savoir par quels degrés elle en arriva à cette sorte d'extase qui, d'après ceux qui ont foi en la légende, lui fit croire qu'elle avait reçu de Dieu une mission, nous l'expliquerons sans recourir à l'inspiration divine. La grandeur de Jeanne Darc est avant tout du domaine de l'histoire, et l'histoire ne vit que de vérités humaines. Et si le romanesque, le poétique, le sublime se combinent avec le réel dans la vie de la noble fille; si elle touche, par l'impression qu'elle cause, la sympathie qu'elle excite, la lumière qui rayonne d'elle, aux limites extrêmes de l'histoire, elle lui appartient cependant de la manière la plus intime.

Ce système suranné, qui consiste à voir dans Jeanne une envoyée de Dieu et à prendre au sérieux ses visions, ses *voix*, du moins à les considérer comme des réalités historiques, à dogmatiser sur sa *mission*, à expliquer enfin sa vie par le miracle et le surnaturel, ce système qui tient de l'hagiographie et de la mythologie plus que de l'histoire, compte encore de nombreux et sincères partisans; mais il est permis de penser qu'il ne saurait arrêter les regards de la science et de la critique.

En quoi consistaient exactement les phénomènes intuitifs des visions et des *voix*? C'est une question qu'on est amené à poser à propos de tous les extatiques et de tous les visionnaires, et que nécessairement on résout dans un sens ou dans un autre, suivant qu'on se rattache au rationalisme ou aux théories empreintes de mystagogie. Nous ne pouvons pas, dans une biographie pure, qui est tout entière à la narration, nous ne pouvons pas, on le conçoit, nous engager dans d'interminables discussions dont on a déjà rempli des volumes, et qui, à dire vrai, nous semblent un peu vaines. Sans prétendre imposer notre opinion, nous nous bornerons à dire que nos idées philosophiques ne nous permettent pas d'admettre le surnaturel, et que c'est uniquement au point de vue humain, naturel, que nous envisageons l'histoire de Jeanne Darc.

Est-il nécessaire de rappeler que, pendant la durée entière du moyen âge, la foi, le merveilleux, le miracle ont tenu la place de la science; pendant toute cette période, une suite non interrompue de *voyants* se sont posés, souvent de très-bonne foi, comme intermédiaires entre Dieu et l'humanité. C'est là un fait commun à toutes les civilisations, et qui se produit encore aujourd'hui dans un grand nombre de contrées.

Une chose curieuse, c'est que Jeanne Darc elle-même a eu des précurseurs, comme elle eut, de son vivant et après sa mort, des émules et des imitateurs. C'était d'ailleurs une croyance très-répandue dans toutes les provinces de France que le royaume devait être sauvé par une *pucelle*, et plus d'une femme s'essaya obscurément à ce rôle. C'est ainsi qu'au temps des croisades on avait été jusqu'à compter sur les enfants pour reprendre le saint sépulcre. Dans le moment même où Jeanne accomplissait son œuvre, on voit apparaître plusieurs de ces amazones chrétiennes, entre autres une certaine Catherine de la Rochelle, rivale de la vierge de Domremy, inspirée comme elle et qui avait le même confesseur, le frère Richard. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce religieux était à la fois le père spirituel de quatre femmes aspirant au même rôle. Une d'elles, Pierrone de Bretagne, après avoir suivi Jeanne, fut prise à Corbeil par les Anglo-Bourguignons, amenée à Paris, jugée en cour d'Eglise et brûlée. Plus tard, il surgit aussi de fausses pucelles, qui se donnaient pour la malheureuse Jeanne, échappée au supplice de Rouen ou ressuscitée. Une de ces vaillantes aventurières, nommée Claude, apparut en 1436, se faisant appeler Jeanne du Lis, la pucelle de France. Elle montait à cheval, portait l'épée et courait un peu partout, multipliant le nombre de ses partisans et de ses dupes. Elle eut beaucoup d'aventures, épousa un noble lorrain, Robert d'Armoise, et en eut deux fils, puis s'en sépara, alla guerroyer en Italie comme *soudoyer* du pape Eugène IV, figura comme « capitaine de gens d'armes » dans la guerre civile qui éclata en Poitou, en 1439, et qui fut le prélude de la Praguerie; prit, dit-on, le Mans, fut accueillie la même année avec de grands honneurs à Orléans, où vivait cependant alors la mère de la vraie Pucelle, pensionnée par la ville et qui aurait pu la démasquer. On trouvera le détail de ces faits curieux dans un travail de M. Vallet de Viriville, publié dans la *Revue moderne* du 1er mars 1867, sous le titre de : *Jeanne Darc, ses visions, ses précurseurs, ses émules.*

Certes, en indiquant sommairement ces singularités historiques, nous n'avons nullement le désir insensé de diminuer la gloire réelle de Jeanne, mais simplement de montrer qu'elle ne fut pas hors de toute analogie, de toute tradition et de tout antécédent.

Jusqu'à l'âge de treize ans, elle grandit occupée aux travaux rustiques, aux soins de la maison, peut-être à la garde des troupeaux de son père, ou du moins les accompagnant dans la prairie. Elle jeûnait, se confessait et communiait souvent, allait soigner les malades, et consacrait aux exercices religieux tout le temps qui n'était pas absorbé par les soins domestiques. Il paraît aussi qu'elle était mélancolique et rêveuse, aimant la solitude, le son des cloches, dormant peu, pleurant quelquefois sans cause, et, avec ces prédispositions, manifestant une grande force de vie exaltée et concentrée. Elle atteignit la puberté, et l'on dit qu'elle ne connut jamais les incommodités périodiques de son sexe; mais cette anomalie physique n'altéra ni sa santé ni son développement. A treize ans, elle eut sa première vision : *un jour de jeûne, en été*, dans le jardin de son père, elle crut voir une lumière et entendre une voix, qu'elle prit d'abord pour celle de Dieu; plus tard elle demeura convaincue que c'était celle de saint Michel, l'archange des jugements et des batailles, très-populaire en France à cette époque de la guerre contre les Anglais.

Désormais elle vécut en pleine extase; ses visions et ses apparitions se multiplièrent; les anges, sainte Catherine et sainte Marguerite, ces patronnes de la jeunesse, se montraient à elle périodiquement. Enfin, après une série de visions dont le récit n'aurait que peu d'intérêt, saint Michel lui commanda d'aller trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, afin d'être par lui adressée au roi de France, qu'elle était destinée à mettre en possession de tout son royaume. Elle lutta longtemps contre ses propres visions, de plus en plus envahie par la fièvre de l'héroïsme et par la conviction qu'elle était cette pucelle que la tradition populaire désignait comme devant sauver le royaume du joug des Anglais et des factions.

En ces pays de frontières, on ressentait si fréquemment le contre-coup des guerres, que nulle part le simple laboureur ne s'inquiétait davantage des affaires du pays. La marche de Lorraine et de Champagne avait cruellement souffert des guerres civiles entre Armagnacs et Bourguignons, ainsi que des luttes féodales. On sait quelle était la situation de la France à ce terrible moment; Jeanne avait grandi au milieu des alarmes, bercée par le vague et effrayant récit des calamités nationales; et, dans le temps même où elle hésitait encore, elle avait dû s'enfuir avec sa famille et tous les habitants du village, qui fut dévasté par des bandes armées. Au retour, en voyant les ruines, elle prit sa résolution définitive et se mit en devoir d'obéir à ses *voix*.

Elle eut alors une autre lutte à soutenir, au sein de sa famille, et ce fut sans doute là son plus grand combat. On voulut la marier, dans l'espoir de la ramener aux idées qui semblaient plus raisonnables. Mais malgré ses douleurs à la pensée de quitter ses parents et son foyer, elle résista aux ordres comme aux prières, et finit par convertir à ses idées un de ses oncles, qu'elle envoya auprès du sire de Baudricourt. L'homme de guerre reçut assez mal le paysan et lui donna rudement le conseil de bien souffleter sa nièce. Jeanne persista et enfin quitta elle-même son village, entraînant son oncle à Vaucouleurs; elle se présenta hardiment devant Baudricourt, et lui annonça qu'elle était envoyée par Dieu pour délivrer le royaume des Anglais, faire sacrer le dauphin et le mettre en possession du trône. Raillée, congédiée, elle ne se découragea point, continua ses sollicitations, gagna à sa cause plusieurs gentilshommes, et enfin finit par vaincre la résistance de Baudricourt, qui s'était décidé, dit-on, à consulter Charles VII. La renommée de la sainteté de la jeune fille et des révélations que lui faisaient les saints s'était déjà répandue dans tout le pays, et le peuple, qui n'attendait plus le salut que d'un miracle, commençait à s'enthousiasmer pour Jeanne, et reconnaissait en elle la vierge libératrice promise par les vieilles légendes. L'investissement d'Orléans, le revers de la journée des Harengs avaient sans doute décidé la petite cour de Chinon à ne négliger aucun moyen de relever les courages abattus.

Jeanne partit, équipée par les habitants de Vaucouleurs, à cheval, en costume d'homme, escortée de son frère Pierre et de quelques compagnons. M. Villiaumé indique le 24 février 1429 comme la date de son départ; ailleurs on trouve le 13. Jeanne avait alors dix-huit ans.

C'était un voyage bien périlleux en cette rude saison, à travers 150 lieues d'un pays infesté de bandes ennemies, et sans autre force que cinq ou six hommes d'armes. Mais la noble fille marchait sans crainte comme sans hésitation, avec une sérénité héroïque. « C'est pour cette entreprise que je suis née, disait-elle; Dieu, qui me conduit, me fera le chemin libre jusqu'au dauphin. »

Ce voyage extraordinaire, qui était déjà comme une première épreuve, s'accomplit sans aucun accident en onze jours. La petite troupe arriva à Chinon le 6 mars. Charles VII, après deux jours d'hésitation, consentit à donner audience à Jeanne, qui se présenta avec une dignité sans embarras, alla droit au roi, et mettant un genou en terre : « Gentil dauphin (elle l'appelait ainsi parce qu'il n'était pas sacré), le roy du ciel m'a envoyée pour vous secourir, s'il vous plaît me donner gens de guerre. Par grâce divine et force d'armes, je ferai lever le siége d'Orléans et vous mènerai sacrer à Reims... » Puis, Charles l'ayant prise à part, elle lui dit secrètement : « Je te dis de la part de Messire (Dieu) que tu es *fils de roy* et *vray héritier de France.* » On sait que lui-même avait des doutes sur la légitimité de sa naissance. Cette affirmation le frappa fort et le disposa tout à fait favorablement.

On emmena Jeanne à Poitiers, où le roi nomma une commission composée de théologiens et de magistrats pour l'interroger. Enveloppée de questions captieuses par ces savants personnages, elle répondit avec une présence d'esprit extraordinaire, et, après plus de quinze jours d'examen, les doctes juges, subjugués, malgré leurs préventions, furent d'avis que l'on pouvait licitement employer la jeune fille, Dieu ayant souvent suscité des vierges, etc. Mais il fallait s'assurer auparavant si elle était réellement vierge (on croyait alors que le démon ne pouvait contracter de pacte avec une vierge).

Quelques matrones, en présence de la reine, s'acquittèrent du ridicule examen, qui se termina à l'honneur de Jeanne. Proclamée officiellement pucelle, elle fut ramenée à Chinon, vers le 15 avril, et le roi décida qu'elle serait mise à la tête d'une troupe armée et envoyée à Orléans.

Il est présumable que quelques politiques ne croyaient que médiocrement à l'inspiration divine, ni même au génie de l'héroïne, mais qu'ils jugeaient utile, en l'état désespéré des affaires, de frapper les imaginations, et ce fut en effet ce qui arriva.

Jeanne Darc était déjà populaire dans toute la France avant d'avoir agi; c'était Dieu lui-même qui allait combattre; les Anglais (qui eux la croyaient sorcière) étaient sous l'empire d'une vague terreur, et les Orléanais attendaient avec anxiété l'arrivée du *grand secours*.

On forma une sorte de maison à la Pucelle; on lui donna un écuyer, un page, deux hérauts d'armes, un aumônier, deux valets, son frère Pierre, etc. Elle eut une riche armure blanche, un étendard blanc fleurdelisé, sur lequel était peint Dieu et des anges en adoration, avec la devise *Jhesus Maria*. Elle le portait le plus souvent elle-même et le préférait à son épée, parce qu'elle ne voulait tuer, et ne tua en effet jamais personne.

Tous ces préparatifs terminés, Jeanne partit de Tours le 25 avril à la tête de l'armée, qui se composait de 4 à 5,000 hommes, en même temps qu'elle envoyait au camp des Anglais une sommation dictée par elle, pour qu'ils eussent à lever le siége d'Orléans, et remettre à la Pucelle les clefs des villes qu'ils avaient prises.

Le 29 avril, l'armée arriva près d'Orléans. A ce moment, les Anglais étaient bien affaiblis par ce long siége d'hiver; leurs auxiliaires, les Bourguignons, les avaient quittés, et l'on évalue qu'ils n'étaient alors guère plus de 3,000 hommes, répartis dans une douzaine de bastilles ou boulevards qui, pour la plupart, ne communiquaient pas entre eux; disposition tout à fait vicieuse qui pouvait, à un moment donné, faire investir les assiégeants par les assiégés.

D'un autre côté, La Hire, Xaintrailles, Armagnac, Dunois, Gaucourt et autres capitaines fameux s'étaient jetés dans la ville et la défendaient vaillamment. La prise d'Orléans par les Anglais constituait un grand fait militaire; car une fois cette ville prise, les ennemis se répandaient librement dans le Blaisois, la Touraine et le Poitou. En outre, les forces renfermées dans la ville manquaient d'une condition indispensable, l'unité d'action. D'un autre côté, les Anglais attendaient des renforts. Comme on le voit, la position était des plus périlleuses.

Jeanne Darc, avec le convoi de vivres et 200 chevaux, traversa la Loire sur une flottille conduite par Dunois, pendant que les Orléanais faisaient diversion par une vaillante sortie, et entra dans la ville à huit heures du soir, à la lueur des torches, à cheval, revêtue de son armure et entourée de capitaines et de seigneurs. Le peuple l'accueillit avec enthousiasme et vénération, et la contemplait *comme s'il eût vu Dieu*. L'effet moral fut immense, et c'était en ce moment de désespoir universel ce qu'il y avait de plus urgent et de plus utile.

Elle eût voulu qu'on attaquât dès le lendemain les bastilles anglaises; mais l'armée qu'elle avait amenée ayant dû redescendre pour passer en sûreté la Loire à Blois, il fut décidé qu'on attendrait son retour. Le 2 mai, elle alla hors de la ville examiner les positions de l'ennemi, qui ne tenta pas de troubler cette audacieuse reconnaissance. Une partie du peuple l'avait suivie, ivre d'enthousiasme et de confiance. Deux jours plus tard, la petite armée entra à son tour dans la ville sans avoir eu à combattre. Cependant les capitaines, dédaigneux ou jaloux, paraissaient vouloir agir sans trop consulter la sainte qu'ils avaient pour généralissime. Elle reposait un moment chez la femme et les filles du trésorier, où elle s'était installée, lorsqu'elle entendit le bruit d'un combat. Elle se leva précipitamment et se fit armer : « Méchant garçon, dit-elle à son page, vous ne me disiez pas que le sang de France feust répandu! » Elle franchit les fortifications, ranima par sa présence les nôtres, qui commençaient à fuir, et Dunois ayant amené un renfort de 1,500 hommes, l'action recommença et l'une des bastilles anglaises fut emportée. C'était la première victoire de Jeanne. Les jours suivants, il y eut d'autres combats où elle prit part, obligée le plus souvent de lutter de finesse avec les chefs français, qui probablement voulaient lui enlever l'honneur du succès, et qui peut-être se sentaient embarrassés d'exécuter des plans de guerre qui venaient du ciel, car c'était toujours d'après ses *voix* que Jeanne se déterminait. Sans entrer dans le détail des opérations, difficiles à juger à la distance où nous sommes, il est certain que la tactique de Jeanne ne pouvait être justifiée que par le succès, bien qu'il ne serait peut-être pas difficile de démontrer que, chez la Pucelle, le génie militaire était développé au plus haut degré. Les Anglais s'étaient concentrés dans les deux bastilles du nord; l'une des deux fut encore emportée. A l'attaque de la dernière, nommée les Tourelles, Jeanne, au moment où elle appliquait une échelle contre la muraille, au plus fort du combat, fut atteinte par un trait d'arbalète qui pénétra entre le col et l'épaule et traversa de l'autre côté, puis précipitée au fond du fossé. On l'emporta; éloignée du combat, placée sur l'herbe, elle eut un moment de défaillance en voyant son sang et sa blessure; mais elle se sentit bientôt réconfortée; elle put ranimer ses gens, que cet événement avait découragés, les exciter à l'assaut, et remonter à cheval. La bastille fut enlevée.

Au moment où elle était tombée, des soldats anglais, descendant en toute hâte dans le fossé, avaient tenté de s'emparer d'elle. Mais un capitaine français, écartant les assaillants à coups de hache, la sauva et l'aida à remonter sur l'autre bord. (Voir plus loin cet épisode.)

Il ne restait pas un Anglais au midi de la Loire. Ceux du nord, qui étaient restés dans une inaction inconcevable pendant ces journées, abandonnèrent le lendemain leurs positions et firent leur retraite en bon ordre.

La délivrance d'Orléans par une femme, une sainte, dans l'opinion populaire, eut un effet moral immense; et pendant que les Anglais l'attribuaient au diable, toute la France y voulait voir l'intervention de Dieu. Une procession solennelle parcourut la ville et les remparts, et l'anniversaire de la levée du grand siége (8 mai) est resté jusqu'à nos jours une fête pour les Orléanais.

Malgré sa blessure, Jeanne continua à s'occuper activement des grandes affaires du salut national. Elle voulait entraîner sur-le-champ Charles VII à Reims pour le faire sacrer; elle pensait qu'il fallait devancer les Anglais, qui avaient commis la faute de ne point sacrer encore leur jeune Henri VI. Le premier sacré devait rester le vrai roi de France. Cette cérémonie avait en effet, dans l'opinion populaire, un prestige religieux et quasi divin. Mais les politiques et les hommes de guerre voulaient qu'on allât plus lentement et plus sûrement, et qu'auparavant on débarrassât au moins le cours de la Loire des garnisons anglaises. On rassembla de nouvelles forces, et dans les premiers jours de juin on alla assiéger et prendre Jargeau, puis Beaugency. Jeanne assistait à ces expéditions (dont elle avait fait donner le commandement au duc d'Alençon), ainsi qu'à la brillante et décisive victoire de Patay (29 juin), à la suite de laquelle la marche sur Reims fut enfin décidée.

A ce moment, l'enthousiasme pour la Pucelle était devenu un culte national; des chevaliers, des gens de guerre quittaient leurs blasons pour se faire faire des étendards pareils au sien; on l'*adora*, dans le sens rigoureux du mot et suivant les rites du culte en vigueur; on plaça son image sur les autels, on rédigea des offices en son honneur, on porta au cou, en guise d'amulettes, des médailles à son effigie, etc.

Le voyage de Reims fut, comme on le sait, un événement considérable dans la vie de Charles VII, et comme une prise de possession de la royauté. L'armée se rassembla à Gien, et, le 28 juin, Jeanne ouvrit avec l'avant-garde cette marche aventureuse à travers 60 lieues de pays occupé par l'ennemi. Il y avait quatre mois à peine qu'elle était entrée, obscure et dédaignée, dans cette même ville de Gien; et, dans ce court espace de temps, elle avait inauguré une ère nouvelle pour la France, elle avait modifié la face d'un empire.

On arriva devant Auxerre, qui demanda et obtint de garder la neutralité. Mais Troyes, bien fortifiée et munie, défendue par une garnison de Bourguignons et d'Anglais, arrêta l'armée royale sous ses murs. Après un combat fort vif devant la ville, le conseil délibéra si l'on passerait outre ou si l'on rétrograderait, vu l'absence de vivres et d'artillerie. La Pucelle insista pour l'attaque, assurant que sous trois jours, et même le lendemain, on entrerait dans la place. Les chefs militaires, malgré la prudence et les règles, durent céder aux exigences de l'idole populaire, qui, par son enthousiasme même, suscitait l'enthousiasme et assurait le succès.

Contre toute attente, Troyes fut en effet emportée le lendemain (9 juillet). Suivant sa coutume, Jeanne avait donné l'exemple en entraînant les troupes à l'assaut. Les assiégés, terrifiés, se rendirent, et la garnison obtint de se retirer les biens saufs. Parmi les *biens* se trouvaient des prisonniers français, que Jeanne fit délivrer moyennant une faible rançon.

A Châlons, tout le peuple vint au-devant de la Pucelle. Le 16, l'armée entrait sans coup férir à Reims. Ce voyage, d'une réussite improbable, n'avait été pour ainsi dire qu'une marche triomphale.

Charles VII fut sacré à la cathédrale, le lendemain 17, suivant les rites accoutumés. Tous les yeux étaient fixés moins sur les hauts personnages assistant à cette cérémonie que sur Jeanne Darc, debout près de l'autel, son étendard à la main. Nul autre chef de guerre n'avait été admis à apporter le sien.

Charles, sacré, se trouvait dès lors le vrai roi dans les croyances du temps; et c'est bien ce qu'avait compris la Pucelle, en qui s'incarnait avec tant d'énergie le sentiment populaire. Dès lors l'expédition ne sembla plus être qu'une prise de possession, un triomphe paisible, une continuation de la fête de Reims. Les villes s'ouvraient d'elles-mêmes; Soissons, Laon, Provins, Coulommiers, Château-Thierry, Compiègne se rallièrent à la cause royale. Beauvais chassa son évêque parce qu'il était dévoué aux Anglais : c'était ce Pierre Cauchon auquel le procès de Jeanne a donné une si triste célébrité.

Le régent anglais Bedford, auquel le cardinal Winchester venait d'amener un secours, tenait toujours Paris, soutenu par le vieux parti bourguignon. Après quelques escarmouches entre les deux armées, Charles VII prit possession de Saint-Denis le 25 août, et vint attaquer Paris, où il échoua. Dans cette tentative, la Pucelle, qui s'était avancée jusque dans les fossés pour tenter l'assaut, eut la cuisse traversée d'un trait d'arbalète (8 septembre). On l'emporta malgré elle, fort découragée et un peu atteinte dans le prestige qu'elle exerçait, bien que cet échec ne pût lui être imputé. D'ailleurs, il semble qu'elle considérait elle-même sa mission comme terminée après le sacre; par deux fois, elle voulut se retirer chez elle. Son rôle aussi devenait difficile à soutenir parmi ce qu'on nomme si justement les *hasards* de la guerre. L'enthousiasme populaire ne lui demandait rien moins que l'infaillibilité dans le succès, et même des miracles : à Lagny, on la supplia de ressusciter un enfant; des femmes accouraient au-devant d'elle pour la prier de toucher des croix et des chapelets, etc. Elle-même avait dit : « Je ne durerai qu'un an; il me faut l'employer. »

Après l'attaque manquée de Paris, il fut décidé en conseil qu'on se retirerait sur la Loire, l'argent manquant tout à fait pour tenir plus longtemps l'armée sur pied. Toutefois, on laissa des garnisons dans les principales villes recouvrées.

En novembre, la Pucelle fit le siége de

Saint-Pierre-le-Moutier, qu'elle emporta d'assaut, malgré la fuite d'une grande partie des siens. Puis elle alla assiéger la Charité; après quarante jours d'attaques meurtrières, la dispersion de ses troupes l'obligea de se retirer. Pendant qu'elle était occupée à ce siége, le roi lui envoya des lettres d'anoblissement pour elle, pour sa famille et toute leur postérité. Ses deux frères changèrent leur nom en celui de *du Lis*, à cause des fleurs de lis d'or qui leur avaient été accordées pour leurs armoiries.

Jeanne fit ensuite, du côté de Melun et ailleurs, quelques petites expéditions sur lesquelles on n'a pas de renseignements bien certains; puis elle accourut à Compiègne, pour défendre cette place contre les Anglo-Bourguignons, qui assiégeaient une forteresse voisine, Choisy-sur-Aisne, bientôt tombée entre leurs mains par capitulation. Ce succès leur permit de venir assiéger Compiègne. Après plusieurs affaires sanglantes, Jeanne fut faite prisonnière (peut-être par trahison) dans une sortie, et tomba entre les mains d'un homme d'armes de Jean de Luxembourg, qui la fit conduire au poste bourguignon de Margny, puis à Clairoy (23 mai 1430).

La grande nouvelle se répandit dans toute la France avec la rapidité de l'éclair. Les Anglais en témoignèrent une joie délirante. A Paris, on fit des réjouissances publiques, le clergé chanta un *Te Deum* solennel, et des nuées de prédicateurs firent retentir les chaires de calomnies et d'insultes grossières contre l'héroïne nationale. Mais ailleurs, et surtout dans les villes de la Loire, la consternation fut inexprimable; à Orléans, à Tours, à Blois, on ordonna des prières publiques et des processions pour sa délivrance.

Les Bourguignons, qui ne partageaient pas la haine féroce des Anglais, la traitèrent d'abord convenablement. Jean de Ligny (de Luxembourg) l'envoya à la tour de Beaulieu, puis au château de Beaurevoir, près de Cambrai, où sa femme et sa tante eurent pour la captive tous les égards dus à son malheur et à sa vertu.

Cependant, dès le 26 mai, le frère Martin, vicaire général de l'inquisiteur de la foi au royaume de France, requit le duc de Bourgogne de lui livrer la Pucelle, « soupçonnée véhémentement de plusieurs crimes sentant l'hérésie. » Le clergé, vendu aux Anglais, commençait son œuvre. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, prétendait que Jeanne ayant été prise en son diocèse, le jugement lui en appartenait, conjointement avec l'inquisiteur. L'Université de Paris (entièrement cléricale) appuya cette requête; les Anglais, de leur côté, pressaient, menaçaient, mettaient tout le clergé en campagne. Il leur fallait le jugement de Jeanne comme sorcière, car si ses victoires restaient des œuvres de Dieu, leur cause alors devenait celle du démon, dans l'opinion du peuple.

Luxembourg finit par la livrer, moyennant 10,000 francs d'or, non d'abord aux Anglais, mais à son suzerain Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui la fit transférer à Arras, puis au donjon de Crotoy, et enfin la remit entre les mains des Anglais, vers la fin de novembre 1430.

Conduite à Rouen, l'arsenal de la puissance anglaise (25 décembre), l'héroïque Pucelle fut enfermée dans la grosse tour du château, dans une cage de fer et enchaînée. Sa captivité, dès ce moment, se changea en *Passion.* Confiée à la garde de soldats anglais choisis dans un corps composé de bandits qu'on nommait *houspilleurs*, elle eut à souffrir toutes les insultes, les mauvais traitements, et même des tentatives de viol. La sanglante comédie du procès commença et se poursuivit avec une cruelle lenteur, suivant les formes de l'inquisition. C'était Cauchon qui instrumentait, assisté du vicaire de l'inquisition, de son chanoine, Jean d'Estivet, et d'assesseurs choisis par lui (dont le nombre fut porté jusqu'à quatre-vingt-quinze dès que commencèrent les séances publiques). Ces assesseurs, parmi lesquels étaient Gilles, abbé de Fécamp, Nicolas, abbé de Jumiéges, des docteurs de l'Université de Paris, etc., reçurent d'énormes gratifications, et Cauchon lui-même, outre la promesse de l'archevêché de Rouen, fut comblé d'or par les Anglais.

Les séances de la commission s'étaient ouvertes le 9 janvier. Le 21 février, la Pucelle fut amenée devant ses juges et les interrogatoires commencèrent. Il serait assez indifférent aujourd'hui de rechercher et de signaler, dans ce mémorable procès, toutes les violations des formes légales (même en prenant pour base le droit inquisitorial). On sait que ce fut simplement un assassinat juridique, et cela suffit amplement à la postérité pour juger les juges. Sans entrer dans les détails de cette énorme procédure, où furent déployées contre la sublime ignorante toutes les ressources de la dialectique byzantine, ecclésiastique et pharisaïque, nous rapporterons quelques-unes des plus remarquables réponses de l'accusée, qui montra autant de grandeur que de simplicité naïve, avec un mélange de finesse et de bon sens auquel ses juges ne s'attendaient sans doute pas. La plupart des questions qui lui étaient posées n'étaient, on le conçoit, que des piéges dans lesquels on comptait bien faire tomber cette simple fille des champs.

Elle débuta par offrir à Cauchon de l'entendre en confession, adroite et touchante demande; son ennemi, son bourreau serait ainsi devenu son père spirituel, le témoin de son innocence. Il refusa.

Parmi beaucoup de naïvetés, elle disait des choses sublimes :

« Je viens de par Dieu; je n'ai que faire ici; renvoyez-moi à Dieu, dont je suis venue.....

» Vous dites que vous êtes mon juge; avisez bien à ce que vous ferez, car vraiment je suis envoyée de Dieu; vous vous mettez en grand danger. »

Interrogée sur ce qu'elle savait de sa religion, elle répondit avec une prudence intelligente :

« J'ai appris de ma mère *Pater noster*, *Ave Maria*, *Credo :* elle seule m'a instruite en ma croyance. »

Cela coupait court à toutes les subtilités des théologiens.

Sur la question délicate des apparitions et des voix, elle répondit avec simplicité ce qu'elle croyait être la vérité; elle dit qu'en effet elle avait des visions, qu'elle entendait des voix, etc., mais en évitant de s'embarrasser dans les détails où on voulait l'engager.

Une autre fois qu'elle était pressée de demandes insidieuses :

« Vous voulez que je parle contre moi-même! »

« — Etait-il bien d'avoir attaqué Paris le jour de la Nativité de Notre-Dame?

« — C'est bien fait de garder les fêtes de Notre-Dame; ce serait bien de les garder tous les jours. »

« — Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais?

« — Elles aiment ce que Notre Seigneur aime, et haïssent ce qu'il hait. »

On alla jusqu'à lui demander si réellement elle était vierge, et on la fit de nouveau visiter. Rien n'embarrassait les juges; ils s'efforcèrent ensuite d'établir qu'elle avait voué sa virginité non à Dieu, mais au diable.

La malheureuse fille tomba malade dans sa prison, et il y eut quelque soupçon qu'on avait tenté de l'empoisonner. Cependant elle ne faiblit pas. Menacée de la torture, elle refusa de répondre autrement qu'elle ne l'avait fait.

Cependant, les lenteurs du procès impatientaient les Anglais, qui menaçaient les juges et Cauchon lui-même. Enfin, après une infinité de manœuvres dont le détail ne peut trouver place ici, l'infâme procédure se termina par un arrêt de condamnation, qui déclarait Jeanne devineresse, blasphématrice, hérétique obstinée, etc., et la livrait à la justice séculière.

Toutefois on ne pouvait la livrer à la mort que si elle se mettait en état de rechute, si elle devenait *relapse*, c'est-à-dire si, après avoir abjuré ses prétendues erreurs, elle retombait dans l'une d'elles. On lui fit signer d'une croix, à force d'insistances, une espèce de rétractation fort courte, dont on développa ensuite les termes, de manière qu'elle ne pouvait manquer de retomber. Parmi les chefs d'accusation, il y avait celui d'avoir revêtu des habits d'homme. Dès ce moment elle dut les quitter. Mais on les laissa à sa portée. Gardée par des hommes, menacée à chaque instant de violence, elle reprit ces vêtements protecteurs. Dès lors elle était *rechue* ou *relapse;* elle était perdue.

Il paraît certain que l'infortunée espéra jusqu'à la fin qu'elle serait délivrée soit par le roi, soit par un mouvement populaire. Mais ni Charles VII ni personne ne tenta rien pour sauver celle qui venait de sauver la France, au moins de préparer sa délivrance du joug étranger.

Le 30 mai 1431, Jeanne fut conduite au supplice et brûlée vive. Elle avait un moment faibli, mais elle se releva presque aussitôt. Le dernier mot qu'elle prononça dans les flammes fut celui de *Jésus.*

Les Anglais, malgré la férocité de la haine qui les animait, furent au dernier moment touchés de l'héroïsme et des souffrances de la noble victime. Un secrétaire du roi d'Angleterre s'écria après le supplice : « Nous sommes perdus! nous avons brûlé une sainte! »

En montant sur le bûcher, Jeanne avait dit à Cauchon une parole qui le marquait d'infamie pour les siècles : « Evêque, je meurs par vous! »

La mémoire de l'héroïne fut réhabilitée en 1456, après un long procès en révision.

Voltaire, dans le badinage qu'on cite presque toujours sans le comprendre, n'a pas eu l'intention réelle de déshonorer Jeanne Darc, à laquelle il rend un hommage mérité dans ses ouvrages sérieux.

« Cette héroïne, dit-il, fit à ses juges une réponse digne d'une mémoire éternelle..... Ils firent mourir par le feu celle qui, pour avoir sauvé son roi, *aurait eu des autels* dans les temps héroïques où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. » (*Essai sur les mœurs.*)

Du reste, les badinages de Voltaire, pas plus que les attaques sérieuses de certains historiens, n'ont pu dépopulariser en France cette figure si nationale de Jeanne Darc. On en est venu peut-être à ne plus croire à ses révélations, mais on reconnaîtra toujours les services qu'elle a rendus à la patrie. En tout cas, qui ne serait saisi et ému par cet admirable mélange d'innocence et de bravoure, que Mlle de Gournay exprimait déjà dans un quatrain destiné à figurer au bas d'une statue de l'héroïne? La tournure en est si moderne qu'elle pourrait inspirer quelque doute sur son authenticité; mais le sentiment en est si vrai, qu'il doit trouver ici sa place, quel que puisse en être l'auteur :

Comment concilier, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et le glaive en fureur défend sa liberté.

Jeanne Darc joue une si grande figure dans notre histoire nationale, qu'après avoir raconté sa vie tout d'un trait, selon les impressions personnelles qu'a fait naître en nous l'étude attentive des documents, nous croyons utile de reprendre en détail quelques-uns des problèmes historiques qui se rattachent à la personne de Jeanne, et de traiter chacun d'eux avec plus de détails. Nous allons donc successivement discuter les cinq points suivants : 1° Jeanne Darc eut-elle réellement des visions? 2° Son mobile le plus certain ne prit-il pas sa source dans les mouvements d'un patriotisme exalté? 3° Quels furent les vrais sentiments du roi Charles VII à son égard? 4° Quelle a été, dans tous les temps, la vraie pensée du clergé sur Jeanne Darc? 5° Quels sont les renseignements que l'on a sur plusieurs personnages qui voulurent continuer son rôle après elle?

— I. Jusqu'à quelle limite la critique doit-elle admettre les visions, les révélations de Jeanne, et la confiance qu'elle-même et ses contemporains avaient en elles? On n'a, pour vérifier ces révélations, que des données incertaines, les premiers historiens, dans un but religieux, n'ayant guère accueilli des prédictions de l'héroïque guerrière que celles qui se sont accomplies. En acceptant leurs témoignages, on serait conduit à conclure que Jeanne avait le don de prescience. Mais on a encore une autre source de renseignements : les réponses de Jeanne aux interrogatoires. En rassemblant tout ce qui a rapport à ces révélations, on voit qu'elles ont été nombreuses, qu'elles ne portent pas seulement sur trois ou quatre points, mais sur tout l'ensemble des opérations de la guerre; que Jeanne a prédit maintes choses qui ne sont pas arrivées, et que, sauf pour deux faits dont nous parlerons plus bas, dans tous les autres auxquels l'issue a répondu à la prédiction, « la raison ne doit voir, suivant l'expression de M. Quicherat, que des événements annoncés par un génie qui, sans se l'avouer, portait en soi la force de les produire. » Ces prédictions ne s'éloignent pas sensiblement des pronostics ou des pressentiments d'un politique ou d'un homme de guerre qui, d'une situation donnée, déduit des résultats prévus. En y ajoutant l'enthousiasme particulier à Jeanne Darc, on se fera une idée de leur véritable caractère. Ainsi, la levée du siége d'Orléans, le sacre de Reims et divers faits d'armes prédits à l'avance, se trouvent balancés par des insuccès qui, suivant les prédictions de Jeanne, devaient être des victoires; qui eussent été des victoires peut-être si on l'eût écoutée; mais ceci montre le sens profond qu'elle avait de l'art de la guerre et de la situation de la France beaucoup plus qu'un don de divination ou de prescience surnaturelle.

Il en est tout autrement de certains faits concernant la personne même de Jeanne Darc. Ainsi, la critique explique encore, sans avoir besoin de recourir au merveilleux, le secret révélé au dauphin Charles, comme elle l'appelait, par l'héroïne. Dans l'intuition profonde qu'elle avait des malheurs de la France, de l'inertie du roi, elle songea que peut-être ce faible monarque, se voyant si déshérité, avait conçu des doutes sur la légitimité de sa naissance. Les désordres et les débauches d'Isabeau de Bavière étaient connus jusque dans les campagnes, et Jeanne, en rassurant Charles VII sur ce point, par ordre d'en haut, disait-elle, toucha juste à la plus grande préoccupation du monarque. Il y a là, certes, une sorte de divination, mais ce n'est pas, à proprement parler, un miracle. La révélation de l'épée de Fierbois, qui se présente, suivant les derniers historiens de Jeanne Darc, et suivant M. Quicherat lui-même, avec les mêmes apparences de certitude que le fait précédent, porte en soi un plus grand caractère de merveilleux. Cependant, même en mettant en dehors tous les autres témoignages, en ne conservant que celui de Jeanne elle-même, en comparant l'assurance de ses réponses à ce sujet à l'embarras visible qu'elle éprouve, aux tortures morales qu'elle endure dès qu'elle se croit obligée de déguiser la vérité, il est impossible de ne pas croire qu'elle a dit vrai. Ainsi nous croyons que le fait de l'épée trouvée, sur les indications de Jeanne, derrière l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois ne fut pas, comme l'insinuèrent les juges de Rouen, une comédie jouée pour frapper l'imagination populaire. Une telle conclusion semblera bien forte de nos jours, mais le fait suivant est encore plus singulier. Jeanne fut blessée au col devant le fort des Tournelles, à Orléans; cette blessure, elle l'avait prédite à l'avance, elle l'avait annoncée au roi étant encore à Chinon : « Je serai blessée au-dessus du sein; » elle rappelle, dans son interrogatoire, et la blessure et la certitude qu'elle avait de la recevoir, ses voix le lui ayant révélé. Ecartons son témoignage; il en reste un autre irréfutable. Elle reçut cette blessure le 7 mai 1429; le 12 avril précédent, un ambassadeur flamand qui était à la cour de Charles VII écrivit à son gouvernement une lettre où se trouve cette phrase : « La Pucelle..... doit être blessée d'un trait dans un combat devant Orléans, mais elle n'en mourra pas. » Le passage de cette lettre a été consigné sur les registres de la chambre des comptes de Bruxelles. Ainsi le fait de la prédiction à Chinon est certain. — Sans donner dans un mysticisme exagéré, il est, ce semble, permis de reconnaître à Jeanne Darc une espèce de divination particulière, se manifestant tantôt par de profondes vues politiques sur la conduite de la guerre, sur la marche des événements, tantôt par des pressentiments personnels d'une netteté singulière, tantôt par une sorte de perception d'objets placés hors de la portée de ses sens. La conclusion de M. Quicherat est celle-ci : « Que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre les visions de Jeanne Darc et d'étranges perceptions d'esprit issues des visions. » Nous laissons toutefois à M. Quicherat la responsabilité de son opinion sur ce point.

— II. L'inspiration de Jeanne Darc fut plus patriotique que religieuse. Les historiens contemporains, Quicherat, Michelet, Henri Martin, ont les premiers bien défini la situation exceptionnelle du berceau de Jeanne Darc, « étroite langue de terre appartenant à la Champagne, s'enfonçant et se perdant pour ainsi dire entre le duché de Bar, l'évêché de Toul et le duché de Lorraine. » Ils y ont vu la cause première de sa surexcitation enthousiaste. Cette étroite vallée de la Meuse, dépendante de la couronne de France depuis Charles V, mais séparée des régions restées fidèles pendant toutes les guerres anglaises par près de 80 lieues de pays ennemi, était restée comme à l'abri du bruit des armes jusqu'à la bataille de Verneuil. Une poignée de Français enfermés dans Vaucouleurs, seule ville fermée de la vallée, tint bon jusqu'à la fin; mais toute la vallée fut soumise aux incursions des bandes anglaises. La bataille de Verneuil est de 1424, et c'est pendant l'été de 1425 que Jeanne entendit ses premières voix; celle qui, plus tard, dira que jamais elle n'a pu voir couler le sang français sans sentir ses cheveux se dresser sur sa tête, puisa dans les malheurs mêmes de son pays, de ses proches, dans les ruines qu'elle avait sous les yeux, le sentiment de son inspiration et de sa force. « L'idée que je me fais de la petite fille de Domremy, dit M. Quicherat, est celle d'un enfant sérieux et religieux, doué au plus haut degré de cette intelligence à part qui ne se rencontre que chez les hommes supérieurs des sociétés primitives. Presque toujours seule, à l'église ou aux champs, elle s'absorbait dans une communication profonde de sa pensée avec les saints dont elle contemplait les images, avec le ciel où on la voyait souvent tenir ses yeux comme cloués. Mais du jour où l'ennemi apporta dans la vallée le meurtre et l'incendie, son inspiration alla s'éclaircissant de tout ce qu'il y avait en elle de pitié et de religion pour le sol natal. Attendrie davantage aux souffrances des hommes par le spectacle de la guerre, confirmée dans la foi qu'une juste cause doit être défendue au prix de tous les sacrifices, elle connut son devoir. N'eût-elle servi qu'au perfectionnement de cette âme généreuse, la résistance des habitants de la Meuse méritait d'être immortalisée. »

Un mot de Jeanne Darc au procès de condamnation montre quels étaient ses sentiments à cette époque : un patriotisme presque fanatique : « Je ne sache pas, dit-elle en réponse à une question, qu'il y eût à Domremy plus d'un Bourguignon et j'aurais voulu qu'il eût la tête coupée; — toutefois si cela avait plu à Dieu, » ajouta-t-elle, comme pour atténuer la naïve violence de sa pensée.

Que Jeanne fût éminemment religieuse, cela est hors de doute. Le chroniqueur Perceval de Cagny, le seul des chroniqueurs qui ait combattu à ses côtés, dit qu'elle « disoit de moult merveilleuses choses, toujours parlant de Dieu et de ses saints. » Sa piété, sa pureté, sa candeur eurent certainement quelque influence sur les soldats et sur les chefs; cependant on ne trouve dans ce chroniqueur si précis et si bien renseigné aucun de ces faits de conversion religieuse sur lesquels ont tant appuyé les écrivains postérieurs. On peut, au contraire, conclure de faits certains que, les gens d'Eglise ayant voulu, à cause de sa piété profonde, faire d'elle un instrument, elle ne s'y prêta jamais de bonne grâce. Elle repoussait toutes les momeries, et ne se souciait de passer ni pour une sainte ni pour une faiseuse de miracles. Même dans les choses insignifiantes, on peut voir que les historiens un peu postérieurs ont corrompu la vérité. Par exemple, ils lui font toujours dire : *En nom Dieu!* (au nom de Dieu!) comme si ce serment lui eût été familier. Perceval de Cagny, qui a vécu avec elle, ne lui en donne pas d'autre que : *Par mon martin!* Ce serment revient presque à chaque parole de la Pucelle, et comme on sait qu'elle contraignit La Hire à ne plus jurer que « par son bâton, » que, d'autre part, elle-même portait toujours, non une épée, mais un petit bâton à la main, il y a tout lieu de croire que le mot du chro-



niqueur est le vrai, et qu'elle jurait « par son bâton, » comme les enfants de son village. Il s'est cependant trouvé de pieux auteurs qui, ne pouvant mettre en suspicion Perceval de Cagny, ont conjecturé que sans doute le « par mon martin » était une abréviation et voulait dire : « par monsieur saint Martin! »

En fait de religion, c'était une simple fille « qui ne savait ni A ni B, » dit un des témoins au procès. Elle-même déclara, avec une naïveté touchante, que sa mère ne lui avait jamais appris que le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo.* C'est guidée par sa lumière intérieure, les éclairs de sa conscience, qu'elle était poussée au sentiment religieux; son inspiration était plus haute que les enseignements de l'Eglise; aussi déclare-t-elle, dès son premier interrogatoire, en parlant de ses *voix*, « qu'elle n'eust consulté là-dessus évêque, curé, ni aucune personne ecclésiastique. » Ce fut là son plus grand crime; cette phrase eût suffi pour la faire condamner si sa mort n'eût été arrêtée d'avance.

Mais il est surtout une partie de ses interrogatoires qui respire le plus grand patriotisme; c'est celle où, comme emportée par un élan prophétique, elle prédit la ruine des Anglais en France. Au souvenir des maux de la patrie, son visage s'enflamme, son esprit s'exalte : « Avant qu'il soit sept ans, s'écrie-t-elle, les Anglais délaisseront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans et perdront tout en France! Les Anglais auront la plus grande perte qu'ils aient jamais eue en France, et ce sera par grande victoire que Dieu enverra aux Français. Je sais cela par révélation aussi bien que je sais que vous êtes là devant moi. Cela sera avant sept ans; je serais bien fâchée que cela tardât si longtemps. Avant la Saint-Martin d'hiver on verra bien des choses, et il se pourra que les Anglais soient mis *jus terre.* » Cette sorte de vision patriotique, qui lui fait entrevoir la délivrance finale de la France (délivrance qui ne fut du reste pas complète dans les termes qu'elle indiquait, Paris seul s'étant rendu avant les sept ans), cette assurance d'un fait alors si incertain, non-seulement pour ses juges, mais même pour les compagnons de Charles VII, est certainement une des choses les plus remarquables de la vie de l'héroïne.

— III. Les véritables sentiments de Charles VII vis-à-vis de Jeanne Darc, le degré de confiance qu'il avait en elle, sont restés pour l'historien un problème. Ses indécisions après la levée du siége d'Orléans, lorsque Jeanne Darc le pressait si fort d'aller se faire sacrer à Reims, sa retraite devant Paris quand la victoire était à peu près assurée, ses lenteurs pendant toute la durée de la campagne, enfin l'abandon où il laissa devant ses juges de Rouen celle qui lui avait reconquis son royaume, semblent montrer le peu de foi qu'il avait en elle. Cependant c'est la conclusion contraire qui a le plus de chance d'être la vraie; car le soin avec lequel il la garde près de lui à Chinon, avant de l'envoyer à Orléans, en la logeant chez sa belle-mère, la reine de Sicile, afin de connaître ses moindres actions, sa religion, ses mœurs; l'examen théologique des docteurs de Poitiers; la maison, écuyers, pages, chapelains, gens de guerre dont il l'entoure, seraient autant de faits inexplicables, surtout si l'on envisage l'hostilité évidente, absolue, de tout l'entourage de Charles VII à l'égard de la nouvelle venue, et la certitude où l'on est maintenant, d'après les pièces publiées, que, sauf le roi, elle ne put avoir à Chinon aucun protecteur. Un seul témoin au procès de réhabilitation rapporte un fait personnel à Jeanne et à Charles VII. Pendant les tiraillements qui se produisirent entre le siége d'Orléans et le sacre de Reims, le roi vit un jour pleurer la Pucelle, désolée des lenteurs et des indécisions du monarque, et sans doute aussi des trahisons qu'elle prévoyait. Il s'approcha d'elle, « la consola doucement, lui dit qu'il souffrait de son chagrin et l'invita à prendre du repos. » Cette scène se passait à Saint-Benoît-sur-Loire. (Déposition de Simon Charles, *Proc. de réhab.*)

Mais si Charles VII aimait personnellement Jeanne Darc, comment ne la soutint-il pas davantage contre La Trémoille et Regnault de Chartres? comment eut-il la lâcheté de l'abandonner à ses bourreaux? Ce n'est pas seulement dans la perfidie de ses conseillers qu'il faut chercher la solution de ce problème : c'est surtout dans le caractère même du roi. Un profond observateur du XVe siècle, Georges Chastelain, l'a peint en deux lignes : « Aucuns vices soustenoit, dit-il, souverainement trois : c'estoit *muableté*, *diffidence*, et, au plus dur et le plus, c'estoit *envie* pour la tierce. » L'indécision, la défiance et l'envie, voilà ce qui explique cette conduite en apparence inexplicable. Il ne faut pas oublier que l'on a affaire au Charles VII qui, plus tard, victorieux, maître de la France, se laissera mourir de faim par défiance de son fils; celui à qui un de ses conseillers écrivait : « Vous voulez toujours être caché en châteaux, méchantes places et manières de petites chambrettes, sans vous montrer et ouïr les plaintes de votre pauvre peuple! » Charles VII vécut toujours loin des yeux, sombre, agité; jamais, à proprement parler, il ne tint une cour. « Il dérobait son cœur aux impressions, dit M. Quicherat, comme sa personne aux regards. Jamais, tant que la Pucelle vécut, il ne fut complétement subjugué par elle. Il garda toujours une oreille ouverte pour recueillir les mauvais bruits, les paroles défavorables; il écouta, se tut, laissa faire. »

Après la mort de Jeanne, on rencontre chez lui la même indécision, la même défiance de lui-même et des autres. A son entrée à Paris, il se laissa faire le compliment d'usage par le théologien Nicole Midi, celui-là même qui avait harangué la Pucelle sur le bûcher, à Rouen. L'Université de Paris eut part à toutes ses bonnes grâces, et, en même temps, comme une expiation nécessaire, il ordonnait le procès de réhabilitation de Jeanne Darc.

— IV Quelle a été, dans tous les temps, la conduite du clergé envers Jeanne Darc? C'est ce que nous allons maintenant examiner. Du vivant de l'héroïne, il a entravé sa mission autant qu'il l'a pu; prisonnière, c'est le clergé qui la juge, la condamne et la fait mourir; morte, c'est encore lui qui, sous prétexte de la réhabiliter, charge de légendes apocryphes sa pure mémoire, altère les faits et essaye de donner le change à l'histoire.

Sauf l'attestation bien timide donnée par l'université de Poitiers, au début de la mission de Jeanne, et le témoignage de Gerson mourant, le rôle du clergé est absolument nul en sa faveur, jusqu'à ce qu'elle ait fait lever le siége d'Orléans. A partir de ce fait d'armes, qui était le *signe éclatant* promis par elle aux théologiens, le clergé, représenté par son plus haut dignitaire, le chancelier de France, Regnault de Chartres, évêque de Reims, est contre elle et s'efforce de l'annihiler. Les quelques prêtres, les chapelains qu'elle entraîne d'enthousiasme avec elle à l'armée, sont désavoués et laissés sans pouvoir.

En revanche, si le clergé, les évêques, les légistes, les théologiens n'apparaissent au cours des victoires de Jeanne que pour en profiter eux-mêmes ou leur faire échec, ils sortent bien vite de leur inaction dès qu'il s'agit de la condamner. Le procès de condamnation n'est pas, comme quelques écrivains ecclésiastiques l'insinuent, l'œuvre de quelques juges vendus aux Anglais, c'est l'œuvre de tout le clergé de France et des plus fameux théologiens de l'époque. Ceux qui n'y participèrent pas virtuellement furent aussi coupables que les juges, puisque, pendant les sept longs mois que dura l'instruction, ils ne trouvèrent pas une parole pour protester. Ce procès, que les écrivains ecclésiastiques taxent aujourd'hui d'iniquité, rejetant sur l'évêque de Beauvais, qu'ils sacrifient, tout l'odieux de cette besogne, fut fait suivant toutes les règles d'une institution qui leur est pourtant bien chère, l'inquisition. C'est l'école du moyen âge, la doctrine d'Innocent III et de l'inquisition, qui condamnèrent Jeanne. M. Quicherat a prouvé que la plus grande régularité des formes fut observée au cours du procès; que l'accusée eut toutes les garanties habituelles à cette odieuse procédure. Ce procès fut inique, sans doute, mais pas plus que n'importe quel autre de l'inquisition, ce qui, en bon français, revient à dire que l'iniquité qui était de règle avec l'inquisition n'était pas une exception mise en œuvre dans le procès de Jeanne Darc. Le défaut d'informations préalables, le secret de quelques interrogatoires et l'absence de défenseurs, relevés comme autant de vices de forme par quelques historiens, heureux de disculper l'Eglise, sont autant de points réglés par le code inquisitorial, les seize décrets du concile de Toulouse de 1229. En matière de foi, suivant une décrétale citée par M. Quicherat, la procédure devait s'effectuer « d'une manière simplifiée et directe, *sans vacarme d'avocats ni figure de jugement.* » Le secret de quelques interrogatoires n'est pas non plus un vice de forme, puisque, d'après le code inquisitorial, toute la procédure pouvait être secrète, et quant au défaut d'informations, les juges étaient dispensés d'informer toutes les fois qu'il y avait notoriété, *cri public.* (*Manuel des inquisiteurs.*)

Les soixante et onze juges ou assesseurs qui prirent une part plus ou moins active au procès de condamnation sont presque tous des ecclésiastiques. On y compte un évêque, l'évêque de Beauvais, neuf archidiacres ou abbés, huit chanoines, vingt-deux prêtres, moines, frères prêcheurs, inquisiteurs ou consulteurs du saint office, vingt-trois docteurs en théologie ou en décret. De plus, trois évêques furent consultés, les évêques de Lisieux, de Coutances et d'Avranches, et ce dernier seul opina pour Jeanne; trois autres, le cardinal de Saint-Eusèbe, appelé le cardinal d'Angleterre, et les évêques de Noyon et de Boulogne-sur-Mer assistèrent à la cérémonie, ou plutôt à la comédie de l'abjuration et à l'exécution de Jeanne. Enfin ce fut l'Université de Paris, corps bien plus ecclésiastique que laïque, qui fournit toutes ses lumières et ses plumes les plus savantes, soit pour la position des questions, soit pour la rédaction du procès. Consultée entre la condamnation et le bûcher, elle répondit « qu'au fait d'icelle femme avoit été tenue *grande gravité, sainte et juste manière de procéder.* » L'évêque Cauchon avait dit aux Anglais, en parlant de Jeanne Darc : « Je vous ferai *un beau procès!* » On voit s'il a réussi.

Pendant ce temps, que faisait le clergé de France? Dans l'hypothèse où se placent quelques écrivains pour faire croire que la pression étrangère influença les juges, on aurait au moins la protestation des évêques, des théologiens de la région restée française. Où est-elle, cette protestation? D'un côté, l'évêque de Beauvais, livrant Jeanne au bûcher dit aux Anglais, en riant : *Farewell, farewell, bon soir, bon soir, faites bonne chière, c'en est fait.* De l'autre, l'archevêque de Reims, le conseiller de Charles VII, écrit aux habitants de Reims, dans une abominable lettre conservée jusqu'à nous pour sa honte, « que le supplice de la Pucelle est une marque de la justice divine, qui a voulu châtier une orgueilleuse. » On se demande de quel côté sont les plus coupables.

Quant au procès de réhabilitation de Jeanne Darc, que le clergé conduisit et qu'il voudrait aujourd'hui faire passer pour une expiation sincère, il est certain qu'en l'entreprenant il se proposa un triple but : « 1° établir que le procès de condamnation avait été imaginé uniquement par haine contre le roi de France, pour déprécier son honneur, et faire oublier que la haine contre le roi avait eu pour auxiliaire la haine contre l'inspiration divine de Jeanne; en d'autres termes, faire ressortir exclusivement le côté anglais et politique de l'affaire et effacer le côté clérical; 2° montrer que Jeanne Darc avait été soumise en toute chose au pape et à l'Eglise, afin qu'il n'y eût plus à imputer au roi d'avoir été conduit au sacre par une hérétique; 3° rétablir officiellement la renommée de Jeanne quant aux faits d'Orléans et de Reims, et couvrir d'un voile épais tout ce qui s'était passé entre le sacre et la catastrophe de Compiègne, surtout la rupture de Jeanne avec le roi. » (Henri Martin.) Ce plan était habile, et le but a été atteint; mais il est évident que la politique y tient plus de place que la religion.

— V. Enfin, il nous reste à donner quelques détails sur quelques-uns des personnages qui voulurent continuer le rôle de Jeanne Darc. Après le supplice de la Pucelle à Rouen, une aventurière, qui se faisait appeler la dame des Armoises, essaya de se faire passer pour Jeanne Darc. Sa première apparition date de 1436; à Orléans, les vieux comptes de la ville font mention de sommes données à un héraut d'armes pour avoir apporté des nouvelles de Jehanne la Pucelle. L'imagination populaire, toujours avide de merveilleux, ne pouvait croire à la mort de l'héroïne; ce qu'il y a de curieux, c'est que le propre frère de Jeanne, Pierre du Lis, à qui Charles VII avait donné un petit domaine près d'Orléans, demanda aussitôt à la ville un peu d'argent pour aller voir sa sœur. Ce Pierre du Lis, toujours besoigneux, semble avoir voulu tirer parti de cette supercherie, dont il ne pouvait être dupe. La fausse Jeanne Darc était alors à Arlon, dans le Luxembourg, et deux chroniqueurs de Metz, le doyen de Saint-Thibaud et Pierre Vigneules, relatent tous les deux cette étrange apparition, mais le second, plus circonspect, sans y accorder la moindre foi. En 1439, elle eut l'audace de se présenter à Orléans même, et c'est ici que la crédulité humaine semble vraiment n'avoir pas de bornes : non-seulement elle fut reconnue de Pierre du Lis, tout disposé à battre monnaie avec cette invention, mais de la propre mère de Jeanne Darc, à qui la ville faisait une petite pension, du trésorier Jean Boucher, qui avait reçu chez lui l'héroïne pendant tout le siége, des principaux notables et d'un grand nombre d'habitants qui l'avaient vue ou même avaient combattu à ses côtés. On l'accueillit, on la fêta, on lui fit des présents considérables, que relatent les comptes de ville de cette année. Cette aventurière, profitant sans doute d'une vague ressemblance, se faisait appeler Jeanne du Lis et dame des Armoises ou Hermoises, du nom de son mari, qu'elle épousa à Arlon, suivant un chroniqueur de Metz, en présence de Mme de Luxembourg. Quicherat, dans son savant recueil sur les *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne Darc*, a donné un assez grand nombre de documents concernant la dame des Armoises. On y trouve notamment un acte de vente de biens concernant les deux époux, et, en 1560, les sieurs des Armoises affirmaient encore descendre de la Pucelle. Cette aventurière, fondant lignée de hobereaux, paraît donc avoir assez heureusement terminé sa vie; un publiciste orléanais, nous ne savons sur quelles preuves, la fait mourir en 1458, à l'âge de soixante-dix ou soixante-quinze ans. Mais ces documents sont en désaccord avec d'autres non moins probants, et, pour tout concilier, il faut nécessairement admettre qu'il y eut d'autres fausses Jeanne Darc que la dame des Armoises. Celle-ci fut la seule qui se fit reconnaître à Orléans, et par conséquent la plus audacieuse de toutes. Une autre paraît avoir combattu en Poitou; on trouve ce fait relaté dans un ouvrage historique espagnol d'une certaine valeur : la *Chronique de don Alvaro de Luna*; le XLVIe chapitre est intitulé : *Comment la Pucelle d'Orléans estant sous les murs de La Rochelle envoya demander secours au roi, et de ce que le connétable fit par son moyen.* Dans une pièce du *Trésor des Chartes*, Charles VII donne commission à un capitaine d'armes de guerroyer au Mans en compagnie d'une aventurière qui se faisait appeler Jehanne la Pucelle, et diverses mentions du *Journal d'un bourgeois de Paris* se rapportent au bruit qui courait à cette époque (1440) que Jeanne Darc n'était pas morte à Rouen, qu'un miracle l'avait sauvée des flammes. A la rigueur, ces faits pourraient encore se rapporter à la dame des Armoises; mais, s'il faut en croire le chroniqueur Pierre de Sala, il vint à la cour de Charles VII une fausse Jeanne Darc qui essaya, par supercherie, de se faire reconnaître du roi. Aidée sans doute de quelque courtisan qui l'avait avertie, elle vint droit au roi, mêlé à la foule de ses gentilshommes, mais reconnaissable en ce que, récemment blessé au pied, il portait, dit de Sala, « une botte fauve. » La comédie échoua pourtant, et l'aventurière ainsi que ses complices « fut justiciée très-asprement, comme en tel cas appartenoit, après avoir confessé sa trahison. » Celle-ci ne peut être confondue avec la dame des Armoises, qui fit souche d'une famille de gentilshommes encore existante. Une autre enfin parut en 1473, à Cologne, se donnant pour mission de rétablir Oldaric Mandeuchect sur le trône épiscopal de Trèves. Ce n'était qu'une illuminée; elle échappa au bûcher grâce à la protection du comte de Virnembourg. Le rôle de la dame des Armoises paraît s'être borné à mystifier la ville d'Orléans, de concert avec Pierre du Lis, et à en arracher quelques libéralités, dont elle vécut paisiblement.

Jeanne Darc venait à peine d'être faite prisonnière que les conseillers de Charles VII suscitaient un visionnaire, un berger enthousiaste, pour prendre à la tête de l'armée la place de l'héroïque martyre. N'eût-on que cette preuve de la trahison de la Trémoille et de l'évêque Regnault, elle suffirait. La croyance populaire ne s'y trompa point, elle accusa toujours la trahison d'avoir fait périr Jeanne; mais, ne connaissant pas les sourdes menées, la politique tortueuse des conseillers de Charles VII, elle s'en prit au gouverneur de Compiègne, Guillaume de Flavy, qui resta plus de quatre siècles sous le poids de cette accusation imméritée. La véritable trahison vint de ceux qui, après avoir fait manquer la mission de Jeanne, eurent l'infamie d'écrire, comme Regnault de Chartres, à l'échevinage de Reims, « que Dieu avoit souffert prendre Jeanne pour ce qu'elle s'estoit constituée en orgueil, et pour les riches habits qu'elle avoit pris, et qu'elle n'avoit fait ce que Dieu lui avoit commandé, mais avoit fait sa volonté. » Et l'évêque ajoutait : « qu'il étoit venu vers le roi un jeune pastour, gardeur de brebis des montagnes du Gévaudan, *lequel ne disoit ni plus ni moins que avoit fait Jeanne la Pucelle*, et qu'il avoit commandement de Dieu d'aller avec les gens du roi, et que sans faute les Anglois et les Bourguignons seroient desconfits. »

Pour Regnault de Chartres, c'était une combinaison. Si l'on parvenait, en effet, à faire faire des miracles au berger, ou à persuader au peuple qu'il en faisait, ce qui est tout un, la Pucelle serait vite oubliée. Il avait assez bien choisi son homme, comme visionnaire ou extatique, phénomène fréquent dans les montagnes du Gévaudan. « C'estoit, dit le *Journal d'un bourgeois de Paris*, un méchant garçon, Guillaume le bergier, qui faisoit les gens ydolastres en lui, et chevaulchoit de costé, et monstroit de fois en aultre ses mains et pieds et son costé, et estoient tachés de sang, comme saint François. » Mais, comme homme de guerre, il n'eut pas grand succès; dès son premier fait d'armes, il tomba entre les mains des Anglais, qui, sans autre forme de procès, le firent jeter à l'eau, cousu dans un sac. Tel fut le malheureux sort du *bergier* ou *bregier*, comme l'appellent les chroniques. Le procès de la Pucelle avait duré sept mois, et tout le souci des Anglais avait été de s'en décharger entièrement sur le clergé français, sur l'Université de Paris. Malgré leur haine aveugle contre Jeanne Darc, ils surent faire la différence.

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Cette vie de Jeanne Darc dépasse déjà les limites assignées aux biographies ordinaires, même importantes; ceux qui suivent avec quelque attention notre marche ne seront pas étonnés de ces proportions; ils savent que le *Grand Dictionnaire*, qui a à cœur de justifier son titre, est coutumier du fait. On n'ignore pas non plus qu'il entre dans ses habitudes d'aller au fond des questions, de regarder en face les problèmes historiques, de les creuser, de les fouiller et d'exposer franchement le résultat de ses recherches. Or, la vie de Jeanne Darc constitue dans l'histoire un des problèmes les plus contestés, sans contredit, qu'on rencontre dans nos annales. Sommes-nous en face d'une visionnaire ou d'un personnage qui agit à la lumière d'une pleine conscience, qui se rend compte de toutes ses pensées et de tous ses actes? Devons-nous croire aux ordres venus d'en haut, au surnaturel, ou aux effets de l'hallucination? Quelle interprétation devons-nous appliquer aux *voix* de Jeanne la Vierge? l'interprétation surnaturaliste, l'interprétation pathologique, ou l'interprétation politique? La raison moderne ne permet pas de s'arrêter à la première; quand on a vu de près des hallucinés on ne peut guère songer à la seconde, parce qu'il se comprend difficilement que l'extase maladive soit compatible avec tant de bon sens, avec un esprit si bien équilibré, nous allions dire si positif. Ne sommes-nous pas plutôt fondés à croire que Jeanne Darc n'a jamais entendu d'autre voix que celle de la patrie, et que, par un trait de génie, elle a usé avec pleine réflexion du moyen efficace que lui offraient les croyances de son temps pour ramener la confiance sous les drapeaux de son roi et pour faire repasser la terreur du camp français